

Comment télévez vous?

Belgique-België
P.P.
1050 Bruxelles 5
1/7610

9 mars 2000

Périodique mensuel de
l'Association des Téléspectateurs
Actifs asbl

Bureau de dépôt :
Bruxelles 5 à 1050 Bruxelles
Editeur responsable :
Benoit Goossens

Numéro

53

ATA asbl • Rue Américaine, 106 • 1050 BRUXELLES
ATA sur Internet : <http://ata.qwentes.be> • E-mail : ata@qwentes.be



Le JT pour enfants est né !

BIENVENUE AUX NIOUZZ

*Ce lundi 13 mars 2000,
les Niouzz s'installent
enfin à la RTBF.*

...

Le 19 novembre 1996, c'était Gérard Lovérius lui-même, le Directeur de la Télévision (RTBF), qui développa publiquement l'idée de créer un journal télévisé pour les enfants comme un remède parmi d'autres pour pallier à la violence gratuite du petit écran.

Près d'un an plus tard, le 11 octobre 1997, l'A.T.A. relançait ce projet en affirmant clairement que ce JT junior devait être quotidien. A l'époque, nous écrivions : "...C'est un peu comme les grands travaux des Chefs d'Etat ! Après le JT de la mi-journée couvé par feu Jean-Louis Stalport, espérons que l'on pourra citer la renaissance (NDLR : de 1985 à 1989, la RTBF avait programmé Noubu Noubu, avec ses "Noubu News") d'un journal télévisé quotidien pour les enfants, sous l'égide de Christian Druitte ! A la demande d'usagers de la

RTBF" (extrait de Comment Télévez-Vous N°36, page 7). Pendant près de trois ans, l'A.T.A. a multiplié les actions et mobilisé différents acteurs de la société afin de rendre ce projet incontournable.

UNE PRESSION SOCIALE

Avant même que l'A.T.A. n'intervienne, Jean-Marc Nollet, le plus jeune vice-président de la RTBF, avait déjà présenté ce dossier au Conseil d'Administration. En vain.

La RTBF est continuellement partagée entre les aspirations de sa régie publicitaire et ses missions de service public. Rarement, ces intérêts coexistent.

Créer une nouvelle émission quotidienne d'information demande un énorme investissement. Il est difficile de mener de front plusieurs projets. Ainsi, il a fallu choisir entre un journal télévisé du matin qui aurait développé les possibilités de diffuser des écrans publicitaires dès poltron minet et ce JT junior.

Pour que le Conseil d'Administration de la RTBF

décide de se lancer dans l'aventure du JT pour les enfants, il fallait donc le convaincre. Cela a pris du temps et c'est normal. La télévision est un média tellement puissant qu'il serait dangereux que n'importe quel groupe de pression puisse y faire régner trop facilement la pluie et le beau temps.

Ce n'est pas inutile de signaler ici que la plupart des personnes qui coordonnent et animent quotidiennement l'A.T.A. n'ont pas d'enfant. En fait, elles n'étaient pas intéressées personnellement par ce projet dans leur vie quotidienne. Elles se sont battues néanmoins avec détermination pour une "demande sociale" qu'elles considéraient comme prioritaire.

UNE MINI-ENQUÊTE

Dès juin 1997, l'A.T.A. interroge 228 enfants de 5 à 12 ans pour découvrir leur intérêt pour un JT qui leur serait propre. A plus de 90%, ils répondent "oui" à des questions telles que :

Suite en page 2

Suite de la page 1

- Penses-tu qu'un JT spécialement conçu pour les enfants t'aiderait à mieux comprendre l'actualité ?

- Est-ce que cela te plairait qu'il en existe un ?

Ce souhait manifeste d'un JT junior se comprend bien à la découverte des réponses données par les enfants à la question de savoir s'ils trouvent que le JT des adultes est facile à comprendre. Répondront oui, seulement 21% des 5/8 ans, 10% des 8/10 ans et 13% des 10/12 ans.

Ces résultats nous confirment dans notre idée qu'il est temps que la RTBF crée un JT pour les enfants, comme le programment déjà de nombreuses télévisions européennes.

En fait, depuis la Marche Blanche, l'A.T.A. s'interrogeait sur ce qu'il convenait de proposer comme programmes TV aux enfants. Il nous semblait que Bla Bla menait de l'excellent travail mais qu'il fallait également lancer d'autres initiatives complémentaires. Le désarroi des enfants, lors de la découvertes des corps des enfants assassinés ou, plus tard, lors de l'évasion de

Dutroux, indiquait qu'il fallait créer une émission qui puisse expliquer quotidiennement l'actualité aux enfants. Il était également clair que le JT de la RTBF copiait de plus en plus la politique rédactionnelle de RTL TVi et que le traitement des faits divers y prenait de plus en plus d'importance. Il était donc venu le temps de demander à la RTBF de concrétiser le plus rapidement possible la suggestion faite en novembre 1996 par son Directeur de la Télévision.

PAS DE PÉTITION !

Le principal moyen d'action mis en place ne fut pas une pétition car celle-ci n'est pas nécessairement sociologiquement représentative de la population et de ses besoins. Il nous a semblé plus signifiant de rassembler les signatures de 150 personnalités parmi les plus estimées en Communauté française. Qu'elles travaillent dans l'audiovisuel ou pas. Qu'elles se préoccupent des problèmes de l'enfance ou pas. Qu'elles appartiennent au secteur privé ou qu'elle représentent le monde asso-

ciatif. Elles appartiennent au monde politique, social et culturel (la liste des signataires se trouve sur notre site Internet).

Il n'est pas inutile de rappeler ici une dernière fois le texte auquel se rallièrent les signataires : "Nous souhaitons que la RTBF crée le plus rapidement possible un journal télévisé quotidien spécifique pour les enfants. Nous soutenons cette demande qui émane de l'A.T.A. Celle-ci motive cette demande par l'évolution de la relation des faits-divers dans les émissions d'information suite aux tragiques événements de l'été 1996. Ce "JT junior" quotidien donnera aux enfants un accès à une information adaptée et dédramatisée qui leur permettra de mieux s'armer contre une violence omniprésente ainsi que de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent".

Il nous fallu ensuite prouver que ces personnalités n'avaient pas simplement signé en quelques instants ce texte pour nous faire plaisir... mais qu'elles y attachaient

Suite en page 3

Michel Huisman

«LA RTBF NOUS VAMPIRISE»

Télé Bruxelles ne diffusera pas les Niouzz

• • •

Le dossier de presse des Niouzz joue sur les mots. Sa lecture a abusé nos confrères de la presse écrite.

Il titre sur "Une collaboration entre la RTBF et les télévisions locales" et explique que les Niouzz bénéficieront "...d'une large équipe rédactionnelle répartie sur l'ensemble du territoire de la Communauté Wallonie-Bruxelles".

Il fait l'impasse sur le fait que Télé-Bruxelles refuse actuellement de diffuser le JT junior. Il est vrai que cette dernière se définit comme une télé "régionale" et non comme une télé "locale". Une ambiguïté et un mensonge par omission pour le service de presse de la RTBF Liège ?

Nous avons interrogé, deux jours après la conférence de presse des Niouzz, Mr Michel Huisman, le Directeur de "Télé Bruxelles".

— Pourquoi ne pas participer au projet des Niouzz ?

— Parce que notre grille ne nous le permet pas actuellement. Je crains aussi une confusion d'identité. A quoi bon diffuser, pour l'hebdo des Niouzz, la même chose que la RTBF ? Lors de la

découverte du corps de la petite Loubna, j'avais proposé sur mon antenne une image fixe où l'on voyait un bouquet de fleurs. La RTBF nous a téléphoné pour nous enjoindre —de quel droit ?— d'arrêter cette diffusion car plein de téléspectateurs croyaient que c'était la RTBF qui diffusait cela et voulaient marquer leur émotion à leurs standardistes !

— Mais les télés communautaires peuvent prolonger cet hebdo d'une vingtaine de minutes par d'autres séquences si elles le désirent...

— La RTBF sait très bien que l'attention d'un enfant ne se prolonge pas au-delà d'une durée d'une vingtaine de minutes...

— La RTBF propose aux chaînes partenaires de réaliser, chaque semaine, plusieurs reportages qu'elle diffusera dans sa formule quotidienne, du lundi au jeudi...

— La RTBF veut nous payer 10.000 F. pour chacun de ces reportages qui nous coûteront 40.000 F.

— La RTBF pourrait réaliser les Niouzz toute seule...

— La RTBF a besoin des télés locales. RTL TVi développe depuis deux ans un travail de proximité. Ce n'est pas le cas de la RTBF qui confie souvent à ses Centres Régionaux la réalisation d'émissions qui n'ont rien à

voir avec la proximité. D'ailleurs, ce travail de proximité ne correspond pas aux missions de la RTBF. Mais il l'intéresse néanmoins pour faire de l'audience. Au travers d'un projet comme les Niouzz, la RTBF souhaite de la proximité et qu'elle soit réalisée à bas prix. La RTBF vampirise les télés locales...

— Pour l'hebdo du vendredi des Niouzz, l'enregistrement se fera, chaque semaine, depuis les studios de telle ou telle télé locale partenaire, avec des enfants de la région...

— Pareille émission coûtera, chaque semaine, entre 300.000 et 400.000 F. La télé locale doit gérer environ les 3/4 de ce budget et, pour ce faire, la RTBF lui donnera 81.000 F. Il est probable que les télés locales devront prévoir, chaque semaine, 100.000 à 200.000 de leur budget propre !

— Télé Bruxelles va-t-elle réaliser son propre JT junior ?

— En Italie, j'ai découvert une émission extraordinaire. Des enfants questionnaient des personnalités politiques, culturelles, etc. Leurs questions franches gênaient terriblement les invités. Beaucoup d'entre eux refusaient de revenir ! Voilà un type de projet qui m'intéressera lorsque j'aurai les moyens de le produire... ■

Suite de la page 2

une grande importance. Invitées par l'A.T.A. le 14 octobre 1999, deux ans après avoir signé l'Appel, plus d'un tiers de ces personnalités se déplacèrent des quatre coins de notre Communauté pour découvrir et commenter au Forum de la Fnac Bruxelles le projet d'un JT junior conçu par la RTBF Liège mais, à ce moment-là, qui n'était pas encore avalisé par le Conseil d'Administration de la RTBF.

LE SECTEUR ASSOCIATIF

L'un des buts d'une association de téléspectateurs consiste à convaincre le secteur associatif que celui-ci ne doit pas uniquement s'intéresser à la télévision pour y diffuser ses réflexions ou l'annonce de ses activités... La télé est trop importante pour la limiter à ce rôle d'outil promotionnel. Il faut également que les associations trouvent le temps d'élaborer une réflexion sur le rôle de la télévision dans leur secteur d'activité. L'A.T.A. a ainsi mobilisé le CRIOC, le centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs, deux associations de parents (la FAPEO et l'UFAPEC), le CJEF (le Conseil de la Jeunesse) ainsi que la Ligue des Familles.

Désormais, il revient tout particulièrement à ces associations d'être avec leurs membres attentives à l'évolution des Niouzz.

LA PRESSE ÉCRITE

La presse écrite peut également jouer un rôle important dans pareille campagne. Ce sont surtout certains quotidiens qui sont revenus très régulièrement sur cette thématique du JT junior, avec de nombreuses amorces en page une. La Libre Belgique et Le Soir ont joué un rôle indéniable dans la popularisation de cette thématique.

LES "POLITIQUES"

Les "politiques" ont probablement été sensibles à ces articles. On s'est alors retrouvé dans une situation contradictoire. Unanimes, les directions des partis démocratiques prirent position pour ce projet tandis que 11 des 13 membres du Conseil d'Administration qui sont –indirectement– nommés par ces directions de partis gelèrent, pendant plusieurs années, l'évolution de ce JT pour les enfants. Seuls les deux représentants d'Ecolo tentèrent le forcing : Jean-Marc Nollet (actuellement, Ministre de la Petite Enfance) et Jean Guy (administrateur du précédent et de l'actuel C.A. de la RTBF).

LA CAMPAGNE DU 13 JUIN 1999

Heureusement, la campagne des élections du 13

juin 1999 prit en compte ce JT pour les enfants. Coup de théâtre : le 27 février 1999, la Ministre de l'Audiovisuel Laurette Onkelinx enjoignit la RTBF de créer ce JT ("quotidien", précisa-t-elle) lors de la 2ème auditions des télévisions en ce qui concerne le respect du code de déontologie sur la violence à la télévision. Dans la foulée de cet événement, Le Soir publia une interview de Jean-Marc Nollet qui demandait à la majorité PS-PSC d'aller plus loin : de prévoir des pistes de financement pour cette nouvelle émission que la RTBF n'était pas obligée de mettre à l'antenne puisque celle-ci n'était pas prévue explicitement dans son cahier des charges.

L'A.T.A. posa une question analogue dans son questionnaire électoral auquel les différents partis répondirent et qui fut publié quelques jours avant le 13 juin.

Les partis insérèrent ce JT pour les enfants dans leurs propositions qu'ils s'engageaient à mener à bien s'ils étaient amenés à entrer au prochain gouvernement. Le PS insiste sur cette thématique dans les publicités électorales qu'il s'offre dans la presse écrite : "...*A quand ce Journal Télévisé pour les enfants, dont les petits ont tellement besoin pour décrypter le monde qui les entoure ?*".

LE GOUVERNEMENT ARC-EN-CIEL

La déclaration gouvernementale de la Communauté Wallonie-Bruxelles signée par le PS, le PRL-FDF-MCC et Ecolo prévoit que "...*le Gouvernement soutiendra les initiatives visant au renforcement de l'exécution des missions de service public de la RTBF, via par exemple la création d'un JT pour les enfants...*". La nouvelle Ministre de l'Audiovisuel PRL, Mme Corinne De Permentier, fera de la mise à l'antenne de ce JT junior l'un de ses premiers chevaux de bataille.

Le Conseil d'Administration charge la RTBF Liège de préparer un projet, discute celui-ci et accepte de le financer. Les Niouzz naîtront –enfin !– au printemps 2000.

VICTOIRE !

Il s'agit probablement de la plus grande victoire de l'A.T.A.

La bataille fut complexe. Il a fallu refuser la proposition de la RTBF de créer un hebdomadaire alors que nous demandions un JT quotidien. Aujourd'hui, les enfants auront droit à un JT quotidien de 9 minutes du lundi au jeudi (sur la Deux, à 17H59 et 19H10) ainsi qu'à un hebdomadaire de 25 minutes le vendredi (sur la Deux, à 19H03).

Il a fallu s'opposer à une émission mise en place par le Service Jeunesse. Nous considérons en effet que les enfants ont droit à une émission dépendant du Service de l'Information qui doit observer des règles déontologiques beaucoup plus strictes que celles prévues pour les autres Services de la RTBF. Sur ce point (voir page 4), nous n'avons pas encore toutes nos assurances !

Il fallait aussi défendre l'idée lancée par la FAPEO : que des rediffusions du JT junior soient proposées en matinée à destination des établissements scolaires. La cause a été entendue. Les rediffusions sont annoncées à 9H et 11H sur La Une.

Il a fallu rassembler les associations porteuses du projet, conserver l'attention des signataires de l'Appel des 150 ainsi que des décideurs politiques et médiatiques... Nourrir le débat par des enquêtes réalisées à la VRT et à la BBC afin de découvrir d'autres projets de JT pour les enfants. Intervenir dans des nombreux colloques pour interpeller les "politiques", faire le suivi auprès des journalistes de la presse écrite... Et ce, pendant plusieurs années.

Mois après mois, notre mensuel "Comment Télévisez Vous ?", depuis octobre 1997, a tenu la chronique de ces multiples rebondissements. Durant toute cette période, il fut diffusé gratuitement aux 150 signataires, aux parlementaires de la Communauté Wallonie-Bruxelles ainsi qu'à de nombreuses autres personnalités du monde politique ou de l'audiovisuel.

Il faut ici remercier les membres de l'A.T.A. qui ont financé cet important travail de lobbying démocratique.

CONCLUSION

Espérons que cette victoire fera prendre conscience à de plus en plus de citoyens qu'ils ont le droit d'être entendus et parfois écoutés par la RTBF.

A quelques-uns, nous avons réussi à faire aboutir un projet d'un budget annuel de 76 millions !

C'est historique. Les "politiques" ont relayé une demande citoyenne et la RTBF crée avec imagination l'émission demandée. Conscients que la RTBF a horreur de céder aux pressions économiques ou politiques, nous espérons qu'elle a compris qu'il s'agit ici d'autre chose : elle s'est mise au service d'une cause jugée prioritaire par l'ensemble de la société civile. ■

L'A.T.A. dédie aux enfants disparus ou assassinés ainsi qu'à leurs parents la pression qu'elle a menée pendant 3 ans pour la création d'un JT junior à la RTBF.

ET NOS QUESTIONS ?

Le lundi 21 février 2000, au cours de la matinée, l'A.T.A. téléphone au Service de presse de la RTBF Liège pour s'étonner de n'avoir pas été invitée à la conférence de presse qui, cet après-midi-là, annoncera la naissance des Niouzz.

• • •

Par deux fois, nous demandons si nous pouvions assister à ce rendez-vous qui nous tient à cœur. A deux reprises, l'attachée de presse nous répond qu'elle n'en voit pas l'utilité puisque nous avons eu la chance d'avoir eu, aux Midis de l'Audiovisuel, la primeur des déclarations de Mamie Pirotte. Pour rappel, cette rencontre se déroulait le 14 octobre 1999 alors que le projet n'était pas encore adopté par le Conseil d'Administration et que la présélection du personnel qui va réaliser l'émission n'était pas encore envisagée.

Donc, l'A.T.A. n'a pas pu assister à la conférence de presse. Nous avons reçu par la poste le dossier de presse. Sa lecture nous étonne fortement. Dans cette présentation d'une dizaine de pages, deux sujets sont évités.

OUBLI ?

Tout d'abord, rien n'est dit sur la genèse du JT pour les enfants. La RTBF imiterait-elle ces régimes totalitaires qui effaçaient certains personnages sur les photos officielles ? Rien sur le fait que ce soit l'A.T.A. et d'autres associations qui ont demandé depuis 3 ans la création du JT junior et que la RTBF a résisté à cette pression pendant bien longtemps. Bien sûr, quelques journalistes ont voulu en savoir davantage. Ainsi, pour Ciné Télé Revue (24 février 2000), Muriel Monton demande : "Pourquoi ce journal a-t-il mis autant de temps pour voir le jour ?". Ann Merkelbag, l'éditrice des Niouzz répond qu'il fallait réfléchir au produit, trouver une bonne formule, mener une discussion constructive avec beaucoup d'interlocuteurs, animer un groupe de réflexion qui a fonctionné pendant 8 mois...

Sous la rubrique "Histoire d'un projet", le dossier de presse explique vaguement (volontairement ?) que "le projet ne date pas d'hier. Il est le fruit d'une longue réflexion, etc."

En tous les cas, la rédaction de ce dossier de presse et les réponses de certains membres de l'équipe des

Niouzz aux journalistes poursuivent un objectif diamétralement opposé à celui que la RTBF a assigné à son JT junior. En effet, on peut également lire dans le dossier de presse : "...Une information claire, explicative et inscrite dans une réalité quotidienne engendre un véritable dialogue... La découverte des enjeux et des différents acteurs en présence dans l'actualité encourage les enfants (NDLR : et pas les journalistes qui recevront ce dossier de presse ?) à la réflexion. L'action individuelle, l'influence individuelle sur le monde environnant devient possible".

Certains n'ont pas encore compris que l'A.T.A. et la RTBF sont des alliés. Pensez-ils qu'en occultant notre action, ils vont nous affaiblir ? C'est puéril. Oublient-ils que la RTBF a une mission d'information ? Pourquoi ne pas remercier l'A.T.A. et les autres associations pour ce qu'elles ont fait ? L'A.T.A., quant à elle, remercie et félicite souvent la RTBF.

UNE ÉMISSION D'INFORMATION ?

Il est également regrettable que le dossier de presse ne donne aucune information sur le financement des Niouzz.

Par contre, il en a été question lors de la conférence de presse et le sujet semble délicat si on lit bien entre les lignes les comptes-rendus de la presse écrite. La Libre Belgique note que les Niouzz reçoivent l'aide des ministères de Mr Nollet (5 millions) et Mr Foret (8 millions) "...en toute transparence, bien entendu". Pour Le Soir : "...La plus grande indépendance rédactionnelle est promise même si le JTE émane d'une forte impulsion ministérielle...". L'Avenir du Luxembourg annonce une "mauvaise humeur syndicale". "L'injection ministérielle" en est l'une des raisons : "...Niouzz aura vu le jour dans la douleur". L'auteur de l'article, Philippe Leruth, rapporte avec cynisme : "S'il y avait la moindre pression, je n'hésiterais pas à arrêter l'expérience" insiste, la main sur le cœur, l'administrateur général de la RTBF. De pression, il n'y en aura évidemment pas. Il suffira simplement aux concepteurs des séquences quotidiennes sur l'environnement de mettre subtilement en valeur les réalisations ministérielles..." (les 3 articles cités sont parus le 22 février 2000).

Le dossier de presse détaille le contenu de l'émission

quotidienne : un sommaire, 2 ou 3 sujets d'information générale, une séquence environnement, une séquence météo, une séquence dessin d'enfant. Dans l'hebdo du vendredi, une séquence environnement est également prévue.

Pourquoi une séquence quotidienne sur l'environnement ? Est-ce un hasard si le plus important "parrain" de l'émission est le Ministre de l'Environnement ?

Le Journal Télévisé (pour adultes) ne programme jamais de séquences quotidiennes dont la thématique coïnciderait justement avec la matière traitée par un de ses parrains... tout simplement, parce que le parrainage lui est interdit. En effet, le nouveau règlement d'ordre intérieur de la RTBF adopté le 19 janvier 1998 est clair : "Les émissions d'information ne peuvent être parrainées".

Il reste donc à savoir si les Niouzz sont une émission d'information. La nature des Niouzz est donc essentielle. Le dossier de presse n'aborde bien entendu pas cette thématique. Les nombreux comptes-rendus de la presse écrite font également l'impasse sur ce sujet. Par contre, tout n'est-il pas fait pour laisser croire au public (et à la presse écrite et aux parlementaires ?) qu'il s'agit bien d'une émission d'information ? Ainsi la présence de Jean-Pierre Gallet, le directeur de l'info, à la conférence de presse, peut le laisser imaginer. Il multiplie d'ailleurs les déclarations : pour le JT de la RTBF du 21 février 2000 ou pour la presse écrite. Dans l'Avenir du Luxembourg, il explique que les Niouzz représentent "la plus grande responsabilité à laquelle une équipe de la RTBF ait eu à faire face...". S'agit-il des équipes du Service de l'Information qu'il coordonne ou s'agit-il de toutes les équipes de tous les Services de la RTBF ?

L'édition de février 2000 du Dico Télé de la RTBF apporte peut-être une piste. Plusieurs pages y sont consacrées à l'information : les journaux qui y sont présentés sont produits par le Département de l'Information. Le JT pour les enfants n'est pas classé dans cette rubrique mais bien dans la section "Education Permanente". Il s'agit d'une "coproduction RTBF Liège et des télévisions locales".

Nous aimerions que la RTBF informe clairement ses usagers : les Niouzz sont-elles oui ou non, structurellement, une émission dépendant du Service de l'information ? ■